

Cfdt
des choix. des actes

Groupe
Air France

GREVE SUSPENDUE

SAISIR UNE OPPORTUNITE

N'en déplaise à certains, savoir saisir une opportunité n'est pas être opportuniste. Notre préavis de grève déposé avant les élections professionnelles a ainsi permis d'atteindre le premier objectif que nous nous étions fixé: **la prise de conscience par l'entreprise de l'impact des changements d'avions au moment des plages de repas ; un des éléments, parmi d'autres, permettant d'enrayer la dégradation continue de la qualité de nos rotations.**

En nous recevant le jeudi 8 février 2007, la direction vient de répondre à notre demande. Durant cet entretien, il nous a été proposé un calendrier qui devra nous permettre d'aboutir à la conciliation sur le protocole de service Moyen Courrier: **un avenant devra être proposé courant Avril.**

De plus, un travail d'expertise, avec simulations informatiques, doit s'engager rapidement avec les services de production afin de mettre en avant les critères prioritaires que sont la prise de repas, et la construction des rotations.

Ce sont les raisons pour lesquelles la CFDT a décidé de suspendre son préavis.

Nous vérifierons d'ici à la fin du calendrier de négociation (fin avril 2007), si l'entreprise a vraiment pris en compte nos demandes.

Sachez que la CFDT PNC restera vigilante jusqu'à la mise à signature du protocole, fin avril. Si nous n'obtenions pas satisfaction, les mêmes maux produiront les mêmes effets.

Nous comptons sur vos votes pour appuyer et légitimer nos revendications actuelles.

Ces élections dépassent en effet le cadre d'un quelconque intérêt partisan, ce sera bien **la prochaine majorité qui se dégagera de vos votes qui décidera de l'avenir du quotidien du PNC. Et le prochain Accord Collectif en sera l'enjeu majeur.**

La majorité actuelle composée de syndicats PNC (SNPNC et UNAC/CGC) et PNT (SNPL, SPAC et SNOMAC) a en effet montré les limites que l'on pouvait attendre d'un amalgame de syndicats n'ayant, au mieux, que peu d'intérêt pour nos «petits problèmes de cassolettes» et au pire, aucune envie réelle de faire évoluer les textes protocolaires qui nous régissent dans le sens d'une meilleure prise en compte de nos conditions de travail.



Pour notre quotidien :

CHANGEONS DE MAJORITE,

Votez et faites voter

CFDT PNC

Dès réception des bulletins de votes...

CDR Lignes
Bur.2.E.022

6 rue de Madrid

95747 ROISSY CDG Cédex

Tél 01 41 56 41 97

Fax 01 41 56 41 99

cdrlignes@cfdtairfrance.com

**P
N
C**